

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017**

Le 14 novembre 2017 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

Etaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints, Elodie BLACHE, Jean-Pierre GRANGE, Laëtitia THOUÉZ, Isabelle GONNARD, Marc LECOINTRE, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Laurent CELLARIER à Mme Cécile CELETTE  
M. Jean-Marc JANIN à M. Jean-Pierre GRANGE  
Mme Isabelle PALLUY à Mme Mireille SEIGNOVERT  
Mme Stéphanie PERRET à Mme Martine OLLIVIER  
M. Pierre SEUX à Mme Sylvie FRANCO

Excusés :

Absents :

M. Bernard BALAYE a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2017 et signature du registre des délibérations.**

- **Fixation du montant de la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune :** délibération est prise à l'unanimité pour fixer la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune au même montant que le coût de fonctionnement du contrat d'association avec l'école privée de Saint-Cyr
- **Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire) :** Vu l'avis du Comité Technique en date du 07/09/2017 délibération est prise à l'unanimité pour approuver le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP.
- **Dénomination de noms de rues :** dans le cadre de l'adressage, afin de faciliter la bonne distribution du courrier délibération est prise à l'unanimité pour nommer de nouvelles voies sur la commune. « Impasse de la Clairière » « Allée des Tournesols » « Route de Solore » et modifier et simplifier le nom de la « rue de la Grand'Vigne de l'Eterpas » par « Rue de la Grand'Vigne d'Eterpas »
- **Cantine garderie municipale - fixation des tarifs :** l'école privée a sollicité la municipalité pour assurer la garderie de la cantine en plus de l'accompagnement des enfants, il est proposé de facturer le même montant de forfait que celui pratiqué pour l'école publique. Délibération est prise à l'unanimité pour appliquer les tarifs suivants :
  - **Forfait cantine garderie : 5.00 €** (4.35 € de repas et 0.65 € de garderie).
  - **Forfait cantine garderie pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille et 4.70 €** (4.35 € de repas et 0.35 € de garderie).

- **Convention de mise à disposition de personnel** : le service cantine s'effectue, depuis la rentrée de septembre, sans le personnel de Bogy et Colombier puisque la convention a pris fin. Or la fréquentation de la cantine les mardis et jeudis est importante avec de nombreux élèves des niveaux maternels. Aussi la commission affaires scolaires a demandé à Familles Rurales, la possibilité de mettre à disposition une personne pour ces jours-là. Délibération est prise à l'unanimité pour accepter les termes de la convention de mise à disposition de personnel par l'association Familles Rurales pour un coût estimé pour la période du 5 novembre 2017 au 5 juillet 2018 à 1 748.45 €.
- **Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) pour l'aménagement de voirie communale dans le Bourg et du carrefour sur la RD 182** : délibération est prise à l'unanimité afin de recourir à la proposition de contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche.
- **Convention de réalisation du bulletin municipal 2018** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter les devis de la société Alpha, le choix définitif sera fait en fonction de la participation des annonceurs.
- **Adoption des statuts Annonay Rhône Agglo**: délibération est prise à 14 voix pour et 1 abstention pour émettre un avis favorable au projet d'adoption des statuts d'Annonay Rhône Agglo, dans les termes de la délibération du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017.
- **Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) relatif à l'évaluation des charges transférées entre Annonay Rhône Agglo et les communes membres** : délibération est prise à l'unanimité pour adopter le rapport d'évaluation des charges transférées entre Annonay Rhône Agglo et les communes membres pour l'année 2017.
- **Soutien du Conseil municipal à la Motion de l'AMRF sur « l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité » en date du 1er octobre 2017** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité et s'associer solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre « commune et ruralité ».
- **Convention d'occupation de locaux commerciaux** : surseoir à statuer

- Urbanisme :

**Permis de construire :**

LAMBERT Marie-Agnès : Route Bleue – maison individuelle pour location

**Permis de construire Modificatif :**

PUGNERE Séverine – 20 Allée des Abricotiers– modification couleur crépis

**Déclarations Préalables :**

LAYRISSE Rémy –10 Rue des Marais – modification porte de garage

ARNAUD Nicolas – 6 impasse du Verger – piscine

COLANGE Patricia – 26 bis rue du Pré des Saints - Véranda

### **Certificat d'urbanisme :**

Me ROSSI Jean-Michel – 20 Rue des Cerisiers– B2358

Me SCHLAGBAUER Laurent – 41 Rue du Lavoir – B1598-1720-1722-1726

Me COURTES LAPEYRAT – ZI Prachenet – A 1972

### **Questions diverses**

- **Région Rhône Alpes :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que La Région Auvergne Rhône Alpes a attribué une subvention de 4 028 € au titre de la politique régionale en faveur de la ruralité pour l'aménagement d'une aire de jeux.
- **Salle des Mûriers :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande du Crédit Mutuel pour la location de la salle des Mûriers le jeudi 5 avril 2018, un avis favorable est donné à cette demande. Elle informe également que Groupama a pris contact avec la mairie pour une éventuelle location de la salle des Mûriers en avril, un avis favorable est donné si la demande se concrétise.
- **Classe en 7 :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le banquet des classes en 7, aura lieu le samedi 25 novembre 2017, l'apéritif sera offert par la municipalité.
- **Education Routière du Haut Vivarais :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Education Routière du Haut Vivarais organise l'opération « piste de sécurité routière maternelles » le mardi 28 novembre pour les enfants des classes maternelles des 2 écoles.
- **Taxi :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une sollicitation d'un chauffeur de taxi de Vernosc pour l'inscription sur la liste d'attente de demande d'autorisation de stationnement taxi sur la voie publique à Saint-Cyr. Les élus donnent un avis favorable à cette demande.
- **Salon de coiffure ambulante :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'autorisation d'occupation de voirie pour un salon de coiffure ambulante. Les élus ne sont pas favorables à cette demande qui fait concurrence au salon de coiffure présent sur la commune et aux coiffeuses à domicile de Saint-Cyr.
- **Paroisse Saint-Christophe :** Madame le Maire présente une demande de la paroisse Saint-Christophe qui sollicite la commune pour effectuer des travaux à l'église – Cette demande sera étudiée lors du prochain Conseil Municipal.
- **Illuminations :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité d'acquisition de nouveaux luminaires pour les illuminations de fin d'année du village à -70 % du prix catalogue. Un avis favorable est donné à cette proposition. Des modifications seront faites sur les lampadaires pour le branchement de ces décorations.
- **Cimetière :** Madame le Maire demande si des élus sont intéressés pour engager une procédure de reprises de concessions abandonnées au cimetière communal. MM. Pierre Seux et Jean-Marc Janin, impliqués dans l'association « Mémoires de Saint-Cyr », seront sollicités.
- **Courrier département :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé au Conseil Général pour signaler la dangerosité du carrefour entre le lotissement Pré des Saints avec la départementale RD382 en direction de Colombier le Cardinal et étudier une solution qui permettrait de réduire la vitesse de circulation de cette route Départementale.

- **Cérémonie du 11 novembre :** Madame le Maire remercie les personnes présentes lors de la cérémonie du 11 novembre, plus particulièrement les enfants et les jeunes ayant participé activement à cette commémoration.
  
- **Travaux :** Monsieur Bernard Balaye fait le point sur les travaux de la commune.  
Annonay Rhône Agglo en charge de l'assainissement a entrepris des travaux pour un montant d'environ 200 000 €, visant à la réduction des eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées.  
Les employés communaux ont repris les fossés. Durant les vacances d'automne le carrelage des toilettes de l'école a été refait et un lavabo a été réparé à la bibliothèque.  
Le démarrage du chantier du centre de santé est programmé pour le 20 novembre, des réunions de chantier sont prévues notamment pour le choix des menuiseries. Une cérémonie de pose de la première pierre sera organisée courant décembre.  
Madame le Maire remercie les bénévoles qui ont nettoyés les tombes abandonnées au cimetière.
  
- **Ecole publique :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des résidentes de la maison de retraite de Montalivet se rendent une fois par mois à l'école publique pour être présentes lors d'ateliers des élèves de la classe de maternelle. Ces personnes seront invitées lors du goûter de Noël organisé par la Mairie.